



Stéphane Maye est le responsable des cantonniers pour la région Orsières-Liddes. Il ramasse les déchets sur les sept derniers kilomètres du col de Grand-Saint-Bernard. Si le cadre est idyllique, le spectacle n'est pas toujours celui que l'on croit.



Cette fois, les masques sont dans une poubelle.



A l'heure du café, Sylvie Valdenaire explique qu'elle fait quotidiennement le tour de l'établissement pour ramasser des déchets.

A la chasse aux déchets sur les routes de l'été

GRAND-SAINT-BERNARD Chaque année, le Service cantonal de la mobilité récolte des dizaines de tonnes de déchets. Dans les zones touristiques, les quantités peuvent vite impressionner.

PAR BERTRAND.GIRARD@LENOUVELLISTE.CH / PHOTO SACHA.BITTEL@LENOUVELLISTE.CH

Le lac du Grand-Saint-Bernard repose en contrebas, dans son magnifique écrin montagneux. Les yeux de Stéphane Maye sont pourtant posés sur un spectacle beaucoup moins enchanteur. Papiers et mégots de cigarette jonchent les quelques places de parc à proximité. Rageant quand la poubelle la plus proche se trouve littéralement à deux mètres. Le cantonnier se garde de partager le fond de sa pensée face à de telles incivilités. «C'est de la négligence», soupire-t-il, presque résigné. Avec un peu d'insistance, il finit par admettre: «Il y a un manque de respect...»

Un sac de 110 litres en sept kilomètres

L'Orsérien a vu pire en termes de déchets sauvages. Cela fait dix ans qu'il prend soin des sept derniers kilomètres de la route du col, jusqu'à la frontière italienne. Deux fois par semaine jusqu'à la mi-octobre. Trois si le soleil estival attire beaucoup de monde. Les lundis et vendredis, il place

un nouveau sac dans chacune des douze poubelles situées dans son secteur. «Ça ne me gêne pas, ça fait partie du job», souligne celui qui est rattaché à l'arrondissement du Bas-Valais du Service cantonal de la mobilité. Malheureusement, des détritrus, il y en a aussi beaucoup là où ils ne devraient pas être. C'est-à-dire par terre. Plus particulièrement autour de l'hospice et sur les quelques places occasionnellement fréquentées par des campeurs. Un «littering» qui peut atteindre des proportions importantes. «Il y a une dizaine de jours, j'ai pu remplir un sac de 110 litres de bouteilles, de paquets de cigarettes et de papiers.» 110 litres. Sur sept kilomètres de route. Trois jours après sa dernière tournée. Du glacier du Rhône à Saint-Gingolph, le Service cantonal de la mobilité entretient 1750 kilomètres de routes. La tâche étant gérée de manière décentralisée, il n'existe pour l'heure pas de statistique cantonale sur la quantité de déchets récoltés. Et donc encore

«Généralement, les gens font attention quand ils nous voient. Ils doivent se dire qu'on n'est pas là pour rien.»

STÉPHANE MAYE
CANTONNIER

moins sur les déchets sauvages. Par exemple, dans l'arrondissement du Bas-Valais, qui s'étend de Riddes à Saint-Gingolph, ce sont 25 tonnes de déchets qui sont éliminées chaque année. Leur élimination implique, globalement, un employé trois jours par semaine. La quantité de détritrus a quant à elle augmenté de 20% (dans la région) depuis l'introduction généralisée de la taxe au sac.

Aucune excuse pour les cochons

Aucune excuse pour les cochons. Les solides couvercles

métalliques des poubelles excluent l'intervention d'un quelconque animal qui pourrait expliquer la présence de ces détritrus à côté des points de collecte prévus à cet effet. Ce d'autant plus que l'hospice en est entouré. Tout comme l'ensemble des places suffisamment grandes pour arrêter un véhicule sur la route du col. «J'en ai vu jeter des déchets par la fenêtre de leur véhicule», témoigne même Stéphane Maye. «Mais généralement, les gens font attention quand ils nous voient. Ils doivent se dire qu'on n'est pas là pour rien.» Lui arrive-t-il de trouver des objets anodins? «Des chaussures parfois. Un collègue a trouvé un four à raclette une fois. Mais il n'était plus en état de marche.» Gérante du restaurant-bazar du Mont-Joux, Sylvie Valdenaire participe elle aussi à l'entretien du pourtour de l'établissement et des toilettes publiques situées juste derrière l'établissement. Et ramasse quotidiennement un sac de déchets sauvages. «Les gens pique-niquent et laissent

traîner leurs emballages plastiques», témoigne-t-elle. «Dans les toilettes, il y a toujours plein de papiers par terre.»

De plus en plus de masques

Depuis quelques semaines, il y a les masques. Sylvie Valdenaire en trouve chaque jour. Stéphane Maye aussi, même si cette fois, les seuls qu'il a vus reposaient dans des poubelles. «Il y a deux semaines, j'en ai trouvé une dizaine par terre.» Qu'il a fallu ramasser avec les précautions nécessaires: des gants et une pince à déchets. A l'échelle du canton, cette problématique n'est pas encore trop préoccupante. Les employés du Service de la mobilité ramassent jusqu'à une quarantaine de masques par jour. Principalement dans le secteur du col du Grand-Saint-Bernard, mais aussi au col de la Forclaz et au pas de Morgins. Mais cette quantité pourrait évoluer si le port du masque venait à se généraliser aussi en Valais.

Après une heure vingt, Stéphane Maye peut enfin redescendre. «C'était une tournée moyenne», commente-t-il devant sa remorque. Sur le point, une douzaine de sacs noirs bien remplis. Ils seront d'abord stockés à Orsières avant d'être amenés à la déchetterie du Châble au bout de trois tournées. «240 kg de déchets lors de la dernière», précise le cantonnier. Cette fois, il n'aura pas eu à ramasser beaucoup de déchets sauvages. Grâce peut-être à la météo orageuse de ces derniers jours. Stéphane Maye n'a même pas eu besoin de s'arrêter en bord de route. «Les grosses tournées me prennent facilement une heure de plus», explique-t-il. Pour ramasser le gros des déchets. Impossible pour lui de détecter le moindre mégot qui jonche ses sept kilomètres de route. Et ça n'est pourtant pas ça qui manque. «On pourrait rester là des semaines.» Ou alors faire prendre conscience que la nature n'est pas une poubelle.

Vers une législation cantonale?

Comment lutter contre le littering? La question revient régulièrement sur la scène politique, aux niveaux national, cantonal et communal. Si certains cantons, comme Fribourg, ont établi leur propre réglementation, en Valais, ce sont les municipalités qui sont souveraines en la matière. Toutes ne prévoient pas nécessairement une amende pour ceux qui laissent traîner des déchets dans la nature. La situation pourrait bientôt changer, puisqu'un postulat visant à créer une base légale cantonale sera discuté lors de la session du Grand Conseil de septembre.